



Cahier des Charges

Étude préparatoire du FEF Afrique Centrale

I. Contexte et Besoin

Le présent marché a pour objet la réalisation d'une étude préparatoire dans le cadre du projet FEF Afrique Centrale, une initiative régionale portée par l'Institut national de l'audiovisuel (INA) avec le soutien du Fonds Equipe France (FEF) du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Cette étude vise à poser les bases méthodologiques, techniques et partenariales d'un programme de coopération régionale autour de la préservation, de la numérisation et de la valorisation du patrimoine audiovisuel en Afrique centrale. Elle s'inscrit dans une dynamique de renforcement des capacités professionnelles, de mutualisation des ressources et de participation citoyenne.

L'Afrique centrale abrite un patrimoine audiovisuel d'une richesse exceptionnelle, en grande partie menacé par la dégradation physique des supports, le manque d'infrastructures de conservation adéquates et l'insuffisance des compétences techniques spécialisées. Ce patrimoine – documentaires, journaux télévisés, fictions, archives musicales et culturelles – constitue un témoignage irremplaçable des histoires nationales et régionales. La coopération internationale constitue un levier essentiel pour mutualiser les savoirs, harmoniser les pratiques et accélérer la transition numérique des institutions de mémoire dans cette région.

Le projet FEF Afrique Centrale vise à structurer un réseau régional d'archives audiovisuelles capable de préserver, numériser et valoriser ce patrimoine commun, en synergie avec les politiques culturelles nationales et les dynamiques de coopération francophone et lusophone.

II. Objectifs

Les objectifs spécifiques de l'étude sont :

- Fournir des outils d'analyse permettant une compréhension approfondie des écosystèmes du patrimoine audiovisuel en RDC, en Angola et au Congo Brazzaville ;
- Cartographier les ressources audiovisuelles et analyser les écosystèmes nationaux dans leurs dimensions institutionnelles, juridiques, techniques et économiques ;



- Évaluer les capacités locales (techniques, humaines et institutionnelles), ainsi que les écarts de maturité et les besoins en renforcement des compétences ;
- Analyser les modèles de gouvernance des archives audiovisuelles et identifier les évolutions institutionnelles nécessaires à l'amélioration des cadres de conservation ;
- Identifier les points de vigilance majeurs (risques techniques, fragilités institutionnelles, contraintes juridiques) ainsi que les freins et leviers à la coopération ;
- Étudier les opportunités de mise en réseau et de mutualisation entre les acteurs et proposer une méthodologie de coopération régionale adaptée aux contextes d'Afrique centrale.

Le prestataire retenu devra ainsi fournir une analyse approfondie, des recommandations opérationnelles et des livrables structurants pour le lancement du programme FEF Afrique Centrale à partir de 2026.

III. Description de la mission

Le titulaire du marché sera chargé de produire les résultats suivants :

3.1. Cartographies des ressources audiovisuelles

- Cartographie 1 : sources d'archives audiovisuelles (publiques, privées, citoyennes) en RDC, au Congo Brazzaville et en Angola, incluant une évaluation analytique de l'état des fonds audiovisuels, avec une attention particulière portée à trois institutions prioritaires en RDC, au Congo et en Angola.
- Cartographie 2 : : identification et analyse des équipements techniques disponibles (chaînes de numérisation, infrastructures de stockage, outils de gestion documentaire), incluant une évaluation des capacités opérationnelles et des écarts de maturité entre les structures et les pays ;
- Cartographie 3 : dentification et analyse de l'environnement institutionnel des archives audiovisuelles (acteurs publics, cadres réglementaires, structures de gouvernance, organismes de coopération), ainsi que des modalités d'articulation entre acteurs à l'échelle nationale et régionale ;
- Cartographie 4 : évaluation des compétences professionnelles locales dans les domaines de la conservation, de la numérisation et de la documentation audiovisuelle appliqués aux archives.



3.2. Recommandations stratégiques

- Préconisations pour l'évolution des modèles de gouvernance des archives audiovisuelles, incluant l'ajustement des cadres institutionnels, la clarification des rôles entre acteurs et l'amélioration des dispositifs de conservation et de gestion des fonds ;
- Définition de scénarios de structuration d'un réseau régional de coopération, en analysant les opportunités, les risques, les freins et les conditions de réussite d'une mise en réseau entre les institutions des trois pays ;
- Recommandations en matière de mutualisation (équipements, infrastructures, compétences, plateformes) afin d'optimiser les ressources existantes à l'échelle régionale ;
- Élaboration d'une méthodologie de sélection et de priorisation des œuvres à numériser, fondée sur des critères objectifs (enjeux patrimoniaux, représentativité, urgence de sauvegarde, diversité linguistique et culturelle) ;
- Intégration des dimensions stratégiques transversales, incluant la souveraineté numérique, la sécurité des données, l'usage de l'intelligence artificielle appliquée aux archives, ainsi que la valorisation économique via les industries culturelles et créatives ;
- Proposition d'une méthodologie opérationnelle de coopération régionale, adaptée aux contextes institutionnels, linguistiques et techniques de l'Afrique centrale.

IV. Méthodologie

Le candidat devra proposer une méthodologie claire, rigoureuse et adaptée aux enjeux du projet, structurée en quatre phases complémentaires :

Phase 1 – Analyse documentaire

- Étude du contexte régional, des politiques publiques nationales en matière de patrimoine audiovisuel, des projets antérieurs de numérisation ou de coopération dans les trois pays ;
- Identification des parties prenantes et des dynamiques de coopération existantes aux niveaux national et régional ;
- Prise en compte des enjeux transversaux (genre, accessibilité, écoresponsabilité, intelligence artificielle) dès la phase d'analyse.
- Évaluation succincte de l'état des archives audiovisuelles dans au moins 3 structures préidentifiées par le commanditaire ?



Phase 2 – Collecte de données qualitatives

- Conception d'un guide d'entretien adapté aux différents profils d'acteurs (directeurs d'archives, techniciens, responsables institutionnels, représentants de la société civile) ;
- Organisation logistique d'entretiens dans les trois pays (planification, traduction si nécessaire depuis le français, le lingala, le kituba ou le portugais) ;
- Structuration des données recueillies pour faciliter leur exploitation analytique et comparative.

Phase 3 – Traitement et structuration des données

- Consolidation des informations issues des entretiens et de la cartographie dans un cadre d'analyse unifié ;
- Analyse croisée des ressources, besoins et capacités entre les trois pays ;
- Préparation des supports visuels et techniques (tableaux comparatifs, fiches institutions, cartes géographiques interactives).

Phase 4 – Rédaction et restitution

- Rédaction du rapport final et des livrables associés, en conformité avec les exigences du commanditaire ;
- Élaboration d'une synthèse visuelle pour la restitution au comité de pilotage ;
- Intégration des retours intermédiaires du comité de pilotage dans la version finale des livrables.
- Oral de restitution auprès du comité de pilotage et/ou des bénéficiaires prioritaires

V. Description des livrables

Les livrables attendus sont :

- Cartographies (tableaux comparatifs, fiches institutions, cartes géographiques) couvrant les trois pays et les institutions prioritaires ;
- Synthèse des entretiens réalisés auprès des acteurs identifiés, organisée par pays et par thématique ;
- Recommandations stratégiques et techniques pour le lancement du programme FEF Afrique Centrale incluant des scénarios de coopération régionale, des pistes d'évolution des modèles de gouvernance et des stratégies de mutualisation ;
- Présentation PowerPoint pour la restitution au comité de pilotage ;
- Annexes (transcriptions ou résumés des entretiens réalisés, listes des personnes et institutions rencontrées, références documentaires utilisées, grilles d'évaluation des structures, etc.).



Tous les livrables seront rédigés en français. Le rapport final et des éléments de synthèse pourront être produits en portugais pour faciliter l'appropriation par les partenaires angolais.

VI. Lieux, dates et durée des prestations

La durée de la mission est fixée à trois mois à compter de la notification du marché.

- Démarrage prévisionnel : Octobre 2026 ;
- Livraison finale des livrables : fin décembre 2026.

La mission impliquera des déplacements terrain dans les trois pays couverts (RDC, Congo Brazzaville, Angola), ainsi que des séquences de travail à distance. Le calendrier détaillé sera affiné avec le titulaire lors de la réunion de lancement, en tenant compte des contraintes logistiques propres à chaque contexte national.

VII. Pilotage de la mission

L'étude sera suivie par un comité de pilotage composé de représentants de l'INA et de ses partenaires locaux des représentations diplomatiques françaises dans les pays concernés et d'experts régionaux du patrimoine audiovisuel. Ce comité validera la méthodologie, assurera le suivi de l'avancement et validera les livrables à chaque phase.

Des réunions de suivi seront organisées toutes les trois semaines en visioconférence. Un compte rendu sera produit à l'issue de chaque réunion.

La validation des livrables intermédiaires conditionnera le versement des paiements, conformément aux dispositions du CCAP.

VIII. Budget

Le budget estimé pour la réalisation de l'étude est compris entre 35 000 € et 40 000 € TTC.

Ce montant inclut l'ensemble des prestations attendues, notamment :

- La coordination générale de la mission et la gestion administrative du prestataire ;
- La conduite des entretiens (préparation, animation, synthèse) dans les trois pays ;
- La production des livrables (rapport final, cartographies, recommandations, présentation PowerPoint) ;
- Les réunions de suivi avec le comité de pilotage (en visioconférence) ;



- La restitution de l'étude au comité de pilotage ;
- Les éventuels frais de déplacement et de terrain liés aux missions dans les pays couverts ;
- Les frais de traduction (français–portugais) le cas échéant.

Le candidat devra présenter une offre financière détaillée, précisant la ventilation des coûts par poste (honoraires, frais de déplacement, traduction, frais techniques liés à la collecte ou au traitement des données, etc.).

IX. Critères de sélection

Critère	Pondération
Compréhension des enjeux et méthodologie proposée	40 %
Expérience dans des projets similaires (patrimoine audiovisuel, coopération internationale, Afrique subsaharienne)	30 %
Qualité de l'équipe dédiée et connaissance du contexte de l'Afrique centrale	20 %
Offre financière	10 %

X. Remise des offres

Les candidats devront transmettre un dossier complet comprenant :

- Une note méthodologique détaillée, présentant l'approche proposée pour chaque phase de l'étude ainsi que la prise en compte des spécificités du contexte de l'Afrique centrale ;
- Un calendrier prévisionnel de réalisation des travaux, précisant les dates de livrables intermédiaires et finaux ;
- Les CV des intervenants pressentis pour la mission, faisant apparaître leur expérience dans le domaine du patrimoine audiovisuel, de la coopération internationale et/ou du contexte africain ;
- Une offre financière précisant le montant global TTC et la ventilation par poste (honoraires, frais de déplacement, traduction, frais techniques) ;
- Des références de projets similaires, réalisés dans des contextes comparables (archives audiovisuelles, coopération culturelle internationale, Afrique subsaharienne).



Les offres devront être transmises avant le 31 août 2026 par voie électronique, à Paul Lompech, Chef de projets Conseil – Expertise, à l'adresse suivante : expertises@ina.fr